

Parmi les participants, deux élu-e-s parrainées par la CGT-INRA ont participé à ce Conseil Scientifique National: Sylvie HUET et Christian GARY.

Observateur syndical : Jean-Charles VALETTE en remplacement de Jean-Louis DURAND comme observateur syndical.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Adoption du Compte-rendu du CS des 10 et 11 mars 2009
2. La Politique d'alliances de l'INRA : Consortium-EPCS, universités, autres organismes de recherches
3. Les orientations 2010-14 de l'INRA : le calendrier, les 4 nouveaux chantiers scientifiques
4. Évaluation du département Génétique et Amélioration des Plantes (Phase 2)
5. Les technologies du Futur
6. Rappel du calendrier

1- Compte-rendu du CS des 10 et 11 mars 2009

Le texte du compte rendu du Conseil Scientifique National a été adopté après que soient intégrées les remarques et propositions de notre camarade Catherine LAURENT.

Au nom de notre syndicat et en l'absence de notre camarade et aussi de celle de Pierre LEKEUX, membre du CSN, l'observateur syndical CGT a violemment protesté contre le contenu du premier alinéa de son intervention (voir page 31 du projet de compte rendu).

Lors de la séance de travail interne du Conseil scientifique national pour établir un avis à la stratégie nationale de recherche et d'innovation SNRI, Jean-Pierre TILLON et Catherine LAURENT interviennent après l'introduction de cadrage de Jacques SAMARUT.

Dans son intervention, Catherine LAURENT précise, qu'à ses yeux la compétition ne peut être la seule valeur qui fonde une SNRI et que cette SNRI doit s'appuyer sur la coopération et la solidarité, et réitère sa demande que le CSN se prononce contre les propos de SARKOZY sur les chercheurs (discours du 22 janvier).

C'est dans ce contexte que Pierre LEKEUX dit, l'observateur syndical CGT cite :

*Je voudrais formuler quelques commentaires généraux qui sont en accord avec la première intervention (celle de Jean-Pierre TILLON), mais pas du tout avec la deuxième intervention (celle de Catherine LAURENT). J'estime en effet que les derniers commentaires comportent des **relents de syndicalisme** qui, selon moi, n'a pas sa place dans un conseil scientifique. Je vous ai d'ailleurs déjà fait part de mon avis à ce sujet.*

L'observateur syndical CGT a ajouté « Si notre syndicat n'a pas à trancher dans des débats strictement scientifiques, il a son mot à dire dans les débats sur la recherche ce qui était bien le sujet, et qu'il ne demandera pas l'autorisation à un scientifique, aussi renommé soit il, pour continuer à être le porte parole, au sein de cet aréopage, non seulement des chercheurs mais aussi des personnels administratifs, techniciens et ingénieurs qui eux aussi concourent à la recherche ».

Jacques SAMARUT a assuré qu'il prenait note et transmettrait à Pierre LEKEUX.

2. La Politique d'alliances de l'INRA

2.1 : Le Consortium-EPCS

Marion GUILLOU a repris tout son argumentaire sur la politique très diversifiée d'alliances à l'INRA.

Comme elle l'avait indiqué à celles et ceux qui avaient « envahi » le Comité Technique Paritaire du 5 mars 2009, le Consortium-EPCS n'est plus qu'un des trois éléments de la stratégie d'alliances de l'INRA à côté des alliances avec les autres organismes de recherche et des accords avec la Conférence des Présidents de l'Université

Elle limite le champ d'action du Consortium-EPCS à trois mots clés: Coopération, Programmation de la Recherche et Structuration de la Recherche.

La DG va lancer quatre « chantiers de fond » :

- structuration de l'offre de recherche à l'international
- étude des systèmes d'information des différents partenaires, en vue d'une mutualisation
- préparation d'un Livre Blanc : ensemble de recommandations destinées aux tutelles
- projet de collège doctoral international afin de maintenir un contact étroit avec les écoles agronomiques et vétérinaires.

Marion GUILLOU indique les noms des trois responsables du Consortium-EPCS: Odile VILOTTE (DARESE, INRA), Gilles AUMONT (Santé Animale, INRA) et Jacques MAILLET (Directeur Général Adjoint Scientifique de Montpellier SupAgro) et détaille le calendrier des opérations concernant le Consortium-EPCS (chapitre 6).

Au nom de la CGT, l'observateur syndical CGT a protesté parce qu'une fois de plus, les documents utilisés par la DG n'avaient pas été envoyés aux membres du Conseil Scientifique National, et même pas remis en séance, ce qui ne permet ni une bonne préparation du CSN ni même de suivre correctement les débats et il a laissé entendre que c'était une démarche délibérée de la DG.

L'observateur syndical CGT a rappelé qu'avec la CFDT et SUD, nous nous étions clairement prononcé contre la mise en place du Consortium-EPCS et avons fait connaître les raisons de notre opposition, y compris aux administrateurs de l'INRA (19 décembre 2008), et que nous n'avions aucune raison de changer d'avis, même si les premières dispositions sont loin des ambitions annoncées.

Le texte ci-joint a été remis au secrétariat du Conseil Scientifique National :

Après la validation du projet de « Consortium national pour l'agriculture, l'alimentation, la santé animale et l'environnement » par le Comité Technique Paritaire de l'INRA du 6 mars 2009, dénué de toute parité, puis par le Conseil d'Administration de l'INRA du 2 avril 2009, au sein duquel aucun élu du personnel ni aucun représentant des salariés de l'agriculture n'a émis de vote favorable, le syndicat CGT-INRA énonce les revendications suivantes :

- préserver le statut de fonctionnaires de l'Etat aussi bien pour les agents actuellement en poste à l'INRA que pour ceux qui vont être recrutés à l'avenir,
- résorber les emplois précaires déjà trop largement présents dans les équipes de recherche et d'appui à la recherche,
- maintenir en activité toutes les unités de l'INRA qui ne sont pas adossées à l'un des membres du Consortium-EPCS, et ne pas les intégrer dans un pôle universitaire ou dans un autre institut,
- ne pas fermer des unités isolées ou des unités expérimentales du fait même de l'existence du Consortium-EPCS,

- ne pas supprimer des UMR associant l'INRA à un établissement non agronomique ou vétérinaire du fait même de l'existence du Consortium-EPCS,
- poursuivre ou donner toute leur place aux recherches destinées à acquérir des connaissances nouvelles, ainsi qu'à celles appliquant ces connaissances acquises,
- défendre et renforcer l'indépendance intellectuelle des scientifiques en ne les limitant pas leurs travaux aux thèmes à courte durée, financés sur des appels d'offre publics ou des contrats privés,
- ne pas inclure parmi les membres du Consortium-EPCS des structures à statut privé.

2.2 : Les alliances

Marion GUILLOU, sur la base de documents non remis aux membres du CSN, a détaillé les objectifs et les caractéristiques de l'alliance.

Elle a rappelé que le texte a été signé le 8 avril entre INSERM, CNRS, CEA, INRA, INRIA, IRD, Institut Pasteur, Conférence des Présidents d'Université et que l'Alliance avait signé avec l'ANR un accord le 6 mai, qui porte sur le rôle des Instituts Thématiques Multi-Organismes dans l'orientation des appels d'offre de l'ANR, au moins dans les domaines couverts par ces ITMO.

Elle était très satisfaite d'annoncer que l'INRA était avec l'INSERM cor-responsable de l'ITMO « Circulation, métabolisme et nutrition ».

Elle a pris soin de souligner que les membres des ITMO y sont à titre personnel mais qu'ils continuent de relever de leurs organismes d'origine et que leurs équipes et/ou unités de recherche ne seront pas « mutualisées ».

Elle a longuement développé le rôle du Conseil de Coordination des Recherches en Sciences de la Vie et de la Santé, le CCRSVS, en particulier pour la « coordination opérationnelle des différents opérateurs » et « l'information et la concertation sur toutes les questions de politique générale scientifique » avec les autorités de tutelle.

D'autres « alliances » sont en cours de négociation :

- alliance « sciences de plantes et agroécologie » avec le CIRAD et le CNRS,
- alliance internationale sur le changement climatique et les écosystèmes cultivés avec Wageningen University and Research Centre (WUR, NL) et Biotechnology and Biological Sciences Research Council (BBSRC, UK).

Au nom de la CGT, l'observateur syndical est intervenu pour protester contre la non communication du texte de la convention et pour indiquer que cette nouvelle structure venait s'empiler avec les autres déjà mises en place. Elle ne contribuait donc pas à clarifier le dispositif de recherche d'autant que les missions de ce CCRSVS recouvraient en partie celles du Consortium-EPCS.

J'ai indiqué que huit des dix ITMO ressemblaient beaucoup à sept des neuf « panels » de l'European Research Council pour les Sciences du Vivant, annexé au rapport GODET dont Marion GUILLOU avait dit, lors de CTP précédents, qu'il était un « non-rapport » puisque non validé par les tutelles.

Sur la base du communiqué de presse 200 du 28 mai 2009 du SNTRS, l'observateur syndical CGT a dit que nous étions contre cette Alliance et a souligné qu'à nos yeux, sa mise en place correspondait à la première étape vers la création de l'Institut National des Sciences du Vivant et il a cité les propos de SARKOZY du 11 mai 2009, qui reprenaient ceux du 22 janvier, « *les organismes de recherche, aujourd'hui rassemblées dans l'Alliance des sciences de la vie et de la santé, ont davantage vocation, eux, à être des agences de moyens chargées de nourrir la réflexion de la l'ANR* ».

2.3 : Accords avec les universités

Marion GUILLOU, qui est bien la cheville ouvrière de toutes ces démarches, a insisté sur le fait que ces accords représentent le troisième pied du tripode des alliances de l'INRA.

Elle souligne qu'il n'y a pas à proprement parlé de nouveautés en la matière mais plus la réactivation d'accords anciens comme les accords avec les universités pour les UMR.

Elle précise toutefois, qu'à ces yeux, ces accords permettent des nouvelles modalités de collaboration avec les universités afin de « partager des ambitions scientifiques ».

Elle cite aussi la mise au point d'une convention-cadre avec la Conférence des Présidents d'Université, (CPU) dans le but de « simplifier » les tâches des scientifiques dans leurs recherches de coopération.

Lors de la discussion générale, Marion GUILLOU est revenue sur les accords avec la CPU en précisant qu'ils rénovent celui de 1998.

Elle a développé un nouveau et curieux discours, en présentant la DG comme mettant en place des accords-cadres avec les organismes de recherche, les universités et les grandes écoles, pour lesquelles elle dit vouloir faire un effort, comme des « outils pour faire ensemble » (Cf. discours sur le Consortium-EPCS) au service des scientifiques.

Jacques SAMARUT apprécie la présence systématique des responsables des ITMO dans les commissions de l'ANR, ce qui « permettra aux ITMO de déterminer les priorités scientifiques de l'ANR ».

Questionné sur la manière dont les commissions de l'ANR vont collaborer avec les conseils scientifiques des membres du Consortium-EPCS et du Consortium-EPCS lui-même, Guy RIBA affirme que les programmes seront élaborés du « bas vers le haut » de manière à faire des propositions à l'ANR.

Marianne LEFORT (AgroParisTech) soulève la question du télescopage des politiques internationales de chacun des organismes membres du Consortium-EPCS avec les choix collectifs du Consortium-EPCS, mais également avec les choix issus des alliances de l'INRA avec les Grandes Écoles et les Universités.

La réponse de Marion GUILLOU a paru dilatoire et embrouillée ; elle indique que « *Le Conseil des Ministres de la Recherche (au niveau de l'UE) se pose des questions sur l'efficacité du dispositif européen de la recherche* » pour conclure en donnant un exemple: « *Le chantier Méditerranée Sécheresse doit élaborer un projet de Recherche, Formation et Développement pour une agriculture plus économe en eau et en intrants, donc probablement moins productive* ».

Au nom de la CGT, l'observateur syndical a indiqué que la situation devenait de plus en plus compliquée, au point que plus grand monde s'y retrouve.

Il a ajouté que nous pensions que toutes ces opérations étaient destinées :

- au mieux à démontrer au gouvernement que la Direction Générale faisait de son mieux pour satisfaire ses demandes de plus en plus disparates,
- au pire à noyer les agents, scientifiques et chercheurs en tête.

Il a également ajouté qu'il n'est pas raisonnable de demander aux représentants du personnel et aux observateurs syndicaux de réagir en séance sur des questions aussi complexes sans avoir eu le temps d'analyser les documents présentés.

3. Les orientations 2010-14 de l'INRA : le calendrier, les 4 nouveaux chantiers scientifiques

La Direction Générale, Marion GUILLOU et le collectif de direction, présente très habilement le dossier, elle ne parle jamais du contrat d'objectif ni des injonctions ministérielles ou présidentielles.

Ses interventions et ses présentations sont centrées sur les orientations scientifiques pour les quatre années à venir, beaucoup plus difficiles à contester.

Elle a rappelé que, suite à la lettre de mission, le rôle de l'INRA comme institut de recherches finalisées est confirmé, en soulignant l'attachement de la DG à ce que les acquisitions de connaissances nouvelles et les applications de connaissances acquises, demeurent au sein de l'INRA : le syndicat CGT-INRA ne peut que prendre acte.

La Direction Générale a présenté le contexte du dossier: schémas stratégiques des départements validés, reconnaissance des 21 opérations structurantes, évaluation de l'INRA par l'AERES, audit de la Cour des Comptes, mise en œuvre du Consortium-EPCS et des alliances.

3.1 : Le rapport HOULIER

Elle a rappelé le contenu de la mission confiée à François HOULIER en insistant sur deux items majeurs :

- redonner ou dynamiser les capacités programmatiques des départements: en clair inciter les départements à s'investir plus dans la réflexion prospective et l'identification de domaines, thèmes et questions de recherche à se saisir,
- améliorer l'efficacité de l'environnement administratif des chercheurs.

François HOULIER a indiqué avoir demandé un délai pour la remise de son rapport, rappelé sa démarche mais a refusé catégoriquement d'exposer l'état actuel de sa réflexion.

Des discussions diverses, il est probable toutefois qu'il recommande les points suivants :

- le maintien des départements de recherches comme instance de programmation scientifique, leur nombre ne devrait pas être trop réduit, par contre les contraintes et tâches administratives seraient allégées, la création d'une équipe d'adjoints fortement encouragée (c'est déjà le cas en EA, EFPA, SPE, GAP,...),
- le rôle du président de centre serait fortement orienté vers celui de délégué régional (dialogue avec les conseils régionaux), une part importante des tâches administratives seraient prises par le chef du SDAR: c'est le cas du projet de fusion d'Avignon avec Sophia, ou la fusion Angers Nantes,
- le SDAR devenant le grand gestionnaire logistique,
- les centres seraient maintenus, au moins pour l'essentiel mais très marqués par les pôles de compétitivité auxquels ils adhéreront,
- impossible de savoir qui héritera des fonctions de présidents de CAPL, et de la gestion des postes de catégorie B.

François HOULIER précise le calendrier des opérations: voir chapitre 6.

3.2 : Les chantiers scientifiques

Ils sont au nombre de quatre :

- Évolution vers la Biologie et l'Ecologie Prédictives: chantier confié à Christophe PLOMION (EFPA), Jan TRAAS (BV) et Éric REITER (PHASE), avec l'aide de Vincent FROMION (MIA) et l'appui de Catherine CHRISTOPHE (DSPPV), suivi par François HOULIER.
- Adaptation au Changement Climatique Global (à ne pas confondre avec Accompagnement au Changement Climatique le pôle structurant d'Avignon non validé par la DG lors du CA du 23 octobre), chantier confié à Jean-François SOUSSANA (EFPA) et Jean-Pierre AMIGUES (SAE2), suivi par Pierre STENGEL.

- Transitions alimentaires, chantier confié à Catherine ESNOUF (Collège de Direction) et Louis-Georges SOLER (SAE2), suivi par Hervé GUYOMMARD.
- Relance agronomique, chantier confié à Jean BOIFFIN (EA), Hélène LUCAS (GAP), et Jean-Louis PEYRAUD (PHASE), suivi par Guy RIBA.

Des copies des diapositives présentées ont été remises en séance, ce qui rend très difficile l'analyse en temps réel des projets de la Direction Générale.

Concernant le chantier 2, Christian GARY précise qu'en sus ou qu'à côté de ce changement climatique, les changements d'usage des terres (urbanisation, déprise agricole, ...) induisent des problèmes encore plus prégnants parce que survenants à une échelle de temps bien plus courte (un à cinq ans) aussi bien dans les milieux anthropisés que dans les milieux en cours d'abandon : l'INRA est interrogé également là-dessus.

Concernant le chantier 3, l'exposé de Hervé GUYOMMARD a provoqué un profond malaise vis à vis d'une démarche qui focalisent les oppositions entre les pays du Nord et ceux du Sud, mais pas entre couches ou classes sociales aussi bien au Nord qu'au Sud et a conduit plusieurs participants dont Sylvie HUET et Françoise SIMON PLAS à interpeller Hervé GUYOMMARD.

De la réponse, il semble qu'il reconnaisse la pertinence d'une approche plus « marxiste » de la question.

A noter ce qui semble être une « innovation » : on ne va plus de l'étable à la table ou de la fourche à la fourchette mais du consommateur au producteur; mais peut être est-ce juste un effet de mode !

Dans la discussion finale, l'observateur syndical est intervenu au nom de la CGT pour rappeler, concernant le contrat d'objectifs, que ces discussions sur les sciences étaient fort intéressantes, mais au même titre et pour les mêmes raisons que notre syndicat s'était prononcé contre les contrats d'objectifs précédents, il se prononcera contre celui-ci; n'étant pas « synallagmatique (bilatéral) », l'INRA s'engage alors que les tutelles ne s'engagent à rien. Les contrats précédents n'ont pas protégé l'INRA des réductions de poste.

La seconde raison est que la manière dont l'INRA a rempli ses engagements contractuels est évaluée sur la base d'indicateurs dont la pertinence n'a pas été débattue avec les personnels, en particulier avec les chercheurs et au sein des CSS.

Par delà les débats scientifiques d'importance, notre syndicat continuera de veiller à ce que les intérêts de l'INRA et de ses agents ne soient pas mis en cause et s'ils le sont, continuera d'agir pour mobiliser les agents afin de s'y opposer.

Le calendrier prévu est indiqué au chapitre 6.

Les conseils scientifiques des départements sont invités à faire des propositions sur les défis scientifiques à venir dans leur discipline (démarche « bottom-up » prônée par Guy RIBA) et à donner leur avis et faire des propositions dans les cadres de ces quatre chantiers.

Mais, à quoi serviront tous ces débats et propositions si l'INRA n'est pas maître de la distribution des moyens ?

4. Évaluation du département GAP

Les rapporteurs ont souligné le manque d'adéquation (ou du moins le saut) entre les enjeux sociétaux sur lesquels les chercheurs « justifiaient » leurs recherches et le contenu de ces recherches.

Certains membres du CSN ont fait valoir que la réponse aux enjeux sociétaux ne pouvait provenir du seul DGAP, mais devait être assurée par l'ensemble des recherches conduites à l'INRA par les divers départements.

D'où la nécessité de mettre les départements au travail pour assurer la sacro-sainte transversalité!

Dans le rapport d'évaluation, la recommandation 7 à la page 18 avait attiré notre attention:

« 7. *The DGAP should consolidate partnership with the private sector while maintaining a good balance between transfer activities and public accessibility of data* ».

Dans sa réponse, le département indique que ses « *Conseils notent que les demandes vis à vis de l'INRA concernent à la fois l'accès maximal aux résultats (en tant qu'institution publique) et le développement d'une politique de propriété intellectuelle permettant d'obtenir des fonds importants en provenance du privé. Ces deux impératifs peuvent parfois se révéler être orthogonaux* »

Notre syndicat appuie cette attitude de fermeté.

5. Les Technologies du Futur

Michel CABOCHE a privilégié les technologies qui intéressent son domaine de recherche (biologie moléculaire et cellulaire).

Christian GARY a fait remarquer que dix-neuf agronomes (au sens strict) avaient été consultés en près de cinquante heures d'entretien.

Michel CABOCHE répond qu'il s'était senti incompétent pour traiter le champ de l'agronomie/écologie et qu'il l'avait écarté, en accord avec Marion GUILLOU.

Christian GARY a alors demandé si un nouveau groupe de travail serait réuni pour les technologies intéressant les échelles supra-cellulaires.

L'observateur syndical CGT a fait remarquer que, dans le rapport de Michel CABOCHE :

- sur les dix « technologies émergentes ayant un impact dans le domaine des sciences agronomiques », neuf étaient directement au service de la génétique
- sur les neuf items traitant « des technologies émergentes classées selon leur intérêt potentiel en recherche agronomique », la moitié relève encore de la génétique

Il a ensuite souligné que, dans la cinquième recommandation (page 45) à la DG de l'INRA, les auteurs concluent :

« *Une liste de technologies émergentes jugées utiles à la recherche agronomique a été construite et validée par la réunion « technologies du futur ». Dix fiches techniques décrivent en détail l'intérêt particulier que chacune de ces technologies présente. Il est recommandé de promouvoir ces nouvelles technologies au sein de l'INRA.* »

L'observateur syndical CGT en a conclu que si cette promotion devait conduire à consacrer l'essentiel des moyens de l'INRA aux équipements correspondants à ces « nouvelles technologies », leur prix extrêmement élevés conduiront à réduire la part des disciplines non génétiques à la portion congrue.

Michel CABOCHE et Marion GUILLOU ont reconnu que le travail avait été limité aux technologies pour les recherches en génétique, à la fois pour limiter l'ampleur du travail mais aussi pour des raisons de compétence. Il est prévu d'engager un travail similaire pour d'autres disciplines de recherche. Concrètement, rien n'a été décidé.

6. Rappel du calendrier

Consortium-EPCS

- 25 juin : Comité Technique Paritaire spécial destiné à valider les modes de désignation des observateurs syndicaux au sein du Conseil d'Administration du Consortium-EPCS jusqu'aux élections professionnelles.
- 26 juin: Conseil d'Administration à Tours, initialement prévu le 23 juin et destiné à délibérer sur le même thème

- 29 juin: projet de plan d'actions avec les partenaires du Consortium-EPCS et signature de la Convention Constitutive
- 18 septembre : Conseil d'Administration du Consortium-EPCS dans sa configuration transitoire
- Automne : élections des représentants du personnel au Conseil d'Administration du Consortium-EPCS
- Fin décembre : Conseil d'Administration du Consortium-EPCS dans sa configuration définitive

Alliances

- 8 avril: signature de la Convention de création de l'Alliance Nationale pour les Sciences de la Vie et de la Santé: INSERM, CNRS, CEA, INRA, INRIA, IRD, Institut Pasteur, Conférence des Présidents d'Université
- 6 mai: signature d'un accord sur les périmètres des Instituts Thématiques Multi-Organismes entre l'Alliance et l'ANR

Mission F. HOULLIER

- 28 mai: Information des Présidents de Centre et des Chefs de département:
- 23 octobre : remise du document final
- 18 et 19 novembre : Convention nationale (?)

Contrat d'objectif 2010-2013

- 5 juin : Note de cadrage des quatre chantiers scientifiques
- mi juin : Lancement de la consultation des Conseils Scientifiques de Départements et de Centres
- 15 décembre : date limite pour les remontées de ces conseils, pas destinées au Conseil d'Administration de l'INRA du 15 décembre 2009
- mi décembre 2009 à mi janvier 2010 : réunions des groupes de synthèse de chacun des chantiers scientifiques
- janvier 2010 : validation avec les partenaires de l'INRA
- fin janvier et février 2010 : Assemblées Générales dans les centres, probablement assurées par les membres de la DG sur la base d'une version « martyr »
- février 2010 : publication de la version finale du document d'orientation

Évaluation de l'INRA

- 1ère ou 3ème semaine de septembre : visite de l'INRA par le comité de visite de l'AERES

Prochain CSN

- 29 et 30 septembre 2009 à Toulouse